

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs divers de l'IUT Longwy sont fixés conformément aux annexes jointes.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 18 mai 2026


Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

21 MAI 2026

DECISION DU 6 OCTOBRE 2025

TARIFS 2025-2026 - BOUTIQUE EN LIGNE

Produit	Prix TTC
Echarpes de supporter - Knitted scarves -	18 €
Bonnet noir	8,05 €
Casquette	10,55 €
Stickers 7 cm autocollant	0,40 €
Mug vintage en métal	8,75 €
Sac de sport San José 30L	17,20 €
Sweat bleu	33,6 €
Teddy - Veste Varsity College Bicolore	47,89 €
Gobelet 60cl Impression Quadri	1 €
Bouteille isotherme HELSINKI	11,55 €
TOTEBAG sac couleur 150/160 grs	5,55 €

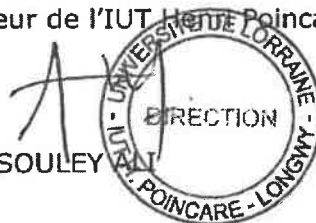
<https://www.crafters.fr/flash/?id==0TVsF2ROxWV4F0MSdIWGpFSaxmUThmRVVIRqV1VaxGVopiRIJFazUFdoNjv&quest=view>

Décision approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil de l'Institut.

Fait à Cosnes et Romain, le 7 octobre 2025

Le Directeur de l'IUT H. Poincaré de Longwy

Harouna SOULEY



REGIE DE RECETTES

TARIFS 2025/2026

Encaissement des droits d'inscription universitaire

- Etudiants Europe et programme ADIUT : 178 € par an
- Etudiants hors UE et hors programme ADIUT : 2 895 € par an

Tarification d'un repas CROUS

- Etudiants et personnels IUT : 3,30 €
- Personnes extérieures : 9,46 €

Carte étudiant

Perte de la carte étudiant : 10 €

Fait à Cosnes et Romain, le 7 octobre 2025

Le Directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy



Harouna SOULEY ALI



DECISION DU 6 OCTOBRE 2025

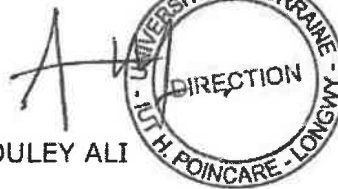
Casse matériel informatique

- 270 € (50% de la valeur du matériel à neuf)

Décision approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil de l'Institut

Fait à Cosnes et Romain, le 7 octobre 2025

Le Directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy



Harouna SOULEY ALI

DECISION DU 6 OCTOBRE 2025

TABLEAU DE TARIFICATION 2025/2026

LOCATION DE MATERIELS	
Matériel audiovisuel	
De 1 à 2 jours	50 € hors taxe par jour
A compter du 3 ^{ème} jour	15 € hors taxe par jour
Matériel technique	600 € hors taxe par an

Pour les locataires extérieurs à l'Université de Lorraine, une **attestation d'assurance** couvrant les risques liés à la manifestation sera exigée au préalable et éventuellement, si nécessaire, un dépôt de garantie d'un montant de 200 euros.

Fait à Cosnes et Romain, le 7 octobre 2025

Le Directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy



Harouna SOULEY ALI



DECISION DU 5 MAI 2026

Tarification TOEIC – Applicable du 1^{er} mars au 4 mai 2026

Coût TOEIC : 43.80 €
Participation étudiant : 12.50 €

Tarification TOEIC – Applicable à compter du 5 mai 2026

Coût TOEIC : 43.80 €
Participation étudiant : 20.00 €

Décision approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil de l'Institut.

Fait à Cosnes et Romain, le 6 mai 2026

Le Directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy



Harouna SOULEY ALI



DECISION DU 6 OCTOBRE 2025

Tarif 2025/2026

Formation « fluides »

Recette de 165 € par étudiant pour participation à la formation « Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie 1 »

Décision approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil de l'Institut.

Fait à Cosnes et Romain, le 7 octobre 2025

Le Directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy



Harouna SOULEY ALI